

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

DP 78362 25 00108

(A rappeler dans toute correspondance)

Demande déposée le : **17/07/2025**

DESTINATAIRE :

Objet des travaux : **Mise en place d'une isolation extérieure sur l'ensemble des façades. Voir description jointe.**

Monsieur Daniel DARAGON

43 Rue de l'Odet
BP 787
78711 Mantès-la-Ville

Adresse du terrain : **43 rue de l'Odet
78711 MANTES-LA-VILLE**

Référence(s) cadastrale(s) : **AK1008**

Dossier suivi par :
Communauté Urbaine GPS&O
Service instruction du droit des sols

OBJET : Rejet tacite d'une demande d'autorisation d'urbanisme

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé en date du 17/07/2025 un dossier de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire enregistré en mairie sous le n° DP 78362 25 00108, pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus.

Par lettre notifiée le 30/07/2025, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces restant manquantes.

Des photos et une insertion ont bien été fournies le 06/08/2025 mais le plan de masse (DP02) n'a pas été adressé à la mairie en date du 30/10/2025, **votre demande fait l'objet d'une décision de rejet** conformément aux articles R. 423-38 et R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A MANTES-LA-VILLE, le 17/11/2025

Le Maire de MANTES-LA-VILLE

Sami DAMERGY

